



Quel est le solde insaisissable pour un couple

Par Visiteur

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir m'aider à m'indiquant le solde insaisissable pour un couple avec 3 enfants, après Une saisie attribution. Je suis marié, j'ai trois enfants. le jour de la saisie attribution, j'avais 620? sur le compte. La banque a prélevé 173? environ, soit a pris en compte un solde insaisissable pour une personne seule sans enfant. Je voudrains savoir à quao m'en ternir.

Si j'ai raison, je voudrais vous confier l'affaire.

Cordialement !

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

En fait peu importe votre situation familiale. La somme insaisissable est plus ou moins égale au montant du RSA à savoir 466,99 euros.

De ce fait la somme laissée sur votre compte est dans la norme.

cordialement